



CSFPE du 7 octobre 2021

Vœu intersyndical

Les organisations syndicales CGT, CGC, CFDT, FO, FSU, Solidaires, CGC représentatives des personnels de la fonction publique de l'État prennent acte lors de ce CSFPE de la mise en œuvre des mesures gouvernementales relatives à la carrière et à la rémunération des agents de catégorie C.

Toutefois, même si elles sont positives pour les agents qui vont en bénéficier, ces mesures aboutissent à tasser une fois encore les grilles de rémunération faisant ainsi perdre de l'amplitude aux carrières.

Le risque existe d'un nouveau décrochage des rémunérations des agents publics par rapport aux moyennes des salaires versés dans le secteur privé. Le problème de l'attractivité des emplois publics est donc une nouvelle fois posé.

Nos organisations syndicales formulent le vœu à l'occasion de ce CSFPE que soient ouvertes sans délai une négociation sur les carrières, sur la valeur du point d'indice, sur les rémunérations ainsi que sur des mesures générales pour l'ensemble des agents publics.